

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – mardi 3 décembre 2019

LA SANTÉ SEXUELLE ET LES DROITS SEXUELS S'INVITENT AU NOUVEAU PARLEMENT

En ce début de session, le Groupe parlementaire CAIRE+ prend un nouveau nom et devient le « Groupe parlementaire pour la santé sexuelle et les droits ». Il s'engage au niveau politique pour défendre la santé sexuelle, l'application des droits sexuels et l'égalité des genres. Le groupe est présidé par la conseillère nationale Yvonne Feri. S'appuyant sur les élections nationales et sur la récente déclaration de Nairobi, le groupe passe en revue les nombreux objets parlementaires de la nouvelle législature en lien avec ses thématiques.

Il s'agit concrètement de revenir sur le message du Conseil fédéral sur la coopération internationale 2021-2024 : la santé – qui inclut la santé sexuelle et reproductive – doit en être une priorité thématique. En outre, l'égalité des sexes doit rester un objectif stratégique autonome de la coopération internationale. De même, dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, la Suisse doit considérer l'égalité des genres comme un thème prioritaire et transversal. Le groupe parlementaire s'engage également pour garantir à toute personne un accès à la contraception aussi facile que possible. SANTÉ SEXUELLE Suisse a d'ailleurs réuni des revendications concrètes sur le sujet dans une fiche d'information destinée aux politiques. Enfin, en février 2020, le peuple sera amené à voter : l'incitation à la haine et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle doivent-elles être considérées comme des infractions pénales ? Le groupe parlementaire soutient clairement cette protection contre la discrimination et la violence : au nom du respect des droits sexuels.

La nouvelle appellation *Groupe parlementaire sur la santé et les droits sexuels* intervient 20 ans après sa création, sous le nom original de Groupe parlementaire CAIRE+ en référence au Programme d'action des Nations Unies, adopté au Caire en 1994. Un sommet s'est tenu à Nairobi cet automne, 25 ans après la Conférence du Caire. Il en résulte une déclaration qui se fixe des objectifs ambitieux d'ici 2030: réduire à zéro la mortalité maternelle, les obstacles à l'accès à la contraception, ainsi que la violence envers les femmes/jeunes filles (y compris les pratiques qui leur sont préjudiciables). 2030 sera également la date butoir pour atteindre les objectifs de développement durable. Le Programme d'action des Nations Unies au Caire reste d'une grande importance pour le Groupe parlementaire sur la santé sexuelle et les droits. Néanmoins, le groupe s'appuie dorénavant davantage sur l'Agenda 2030 de développement durable.

SANTÉ SEXUELLE Suisse est l'organisation faîtière des centres de conseil, services d'éducation sexuelle, organisations professionnelles et expert.e.s qui œuvrent dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive en Suisse. Elle est partenaire de l'Office fédéral de la santé publique pour la mise en œuvre du Programme national VIH et autres infections sexuellement transmissibles (PNVI). SANTÉ SEXUELLE Suisse s'engage pour la promotion de la santé sexuelle et le respect des droits sexuels aux niveaux national et international. SANTÉ SEXUELLE Suisse est membre accrédité de l'*International Planned Parenthood Federation (IPPF)*.

Contacts:

SANTÉ SEXUELLE Suisse

Susanne Rohner

Responsable Advocacy

susanne.rohner@sante-sexuelle.ch

078 881 63 96

Yvonne Feri

Conseillère nationale / Présidente du groupe parlementaire pour la sante sexuelle et les droits

yvonne.feri@parl.ch

079 781 20 43

Web:

- [Prise de position sur le message 2021-2024 sur la coopération internationale suisse \(en allemand\)](#)
- [Communiqué de presse](#)
- [Brochure de présentation du Groupe parlementaire pour la santé sexuelle et les droits](#)
- [Factsheet Contraception](#)